

COMPAGNIE LEBON



GROUPE PALUEL-MARMONT

Paris, le 30 novembre 2020

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale mixte du 21 décembre 2020.

L'avis préalable de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié au Bulletin d'annonces légales obligatoires « BALO » le 16 novembre 2020.

L'avis de convocation a été a été publié au Bulletin d'annonces légales obligatoires « BALO » le 30 novembre 2020.

Les documents et renseignements concernant l'assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, les actionnaires pourront consulter, à compter de ce jour, sur le site internet de la société www.compagnieledon.fr les documents d'information préparatoires à cette assemblée.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet de la société pour être informés des dernières communications.